

**Mémoire déposé par les membres du
Collectif *À nous la Malting* à la
Commission sur les finances et
l'administration dans le cadre de la
consultation prébudgétaire 2022 de la
ville de Montréal**



Mémoire du collectif *À nous la Malting !*

dans le cadre de la consultation prébudgétaire 2022 de la Ville de Montréal

Le collectif “À nous la Malting” est un collectif composé de résidentEs de Saint-Henri, d’organismes communautaires, dont le POPIR Comité logement, et soutenu par la CDC Solidarité Saint-Henri. Son objectif est le développement d’un projet 100 % communautaire pour la reconversion de l’ancienne usine de la Canada Malting située dans le quartier Saint-Henri à Montréal.

En 2020, le 3 mars, le collectif a présenté publiquement [son plan d’affaires préliminaire](#), soutenu par l’arrondissement, à la bibliothèque de Saint-Henri et a démontré son engagement et le sérieux de son projet pour l’avenir du site de la Canada Malting et du quartier. Le Maire Benoit Dorais et les élu.e.s de l’arrondissement du Sud-Ouest, ainsi que Centraide, avaient appuyé officiellement la rédaction de ce plan en 2018, en offrant un soutien financier pour le développer.

Le collectif estime que son projet de reconversion 100% communautaire pour la Canada Malting est un projet d’utilité publique et doit être considéré dans la discussion de l’attribution des fonds municipaux du budget 2022 de la Ville de Montréal.

La Canada Malting est une ancienne fabrique de malt et constitue aujourd’hui l’un des derniers vestiges du passé industriel de Saint-Henri le long du canal Lachine. Désaffectée depuis plus de vingt-cinq ans mais toujours debout, elle domine le paysage par sa stature ainsi que par sa texture unique : on l’aperçoit de l’autoroute et de l’échangeur Turcot, et bien sûr à partir de la piste cyclable qui longe de canal. Pour les résidents de l’ouest de Saint-Henri, la silhouette caractéristique de la Canada Malting est un marqueur territorial et identitaire. Aujourd’hui, la Canada Malting est aussi un lieu et un symbole de la mobilisation citoyenne pour un projet de développement communautaire répondant aux besoins du quartier. Elle est d’ailleurs reconnue comme ensemble industriel d’intérêt patrimonial exceptionnel par la ville de Montréal.

En 2013, un mégaprojet de condominiums visant la Canada Malting a provoqué une mobilisation citoyenne réclamant que le site soit protégé contre les projets de développements privés et fasse plutôt l’objet d’un projet communautaire. Dans le cadre de cette mobilisation, quatre pôles du développement communautaire de la Malting ont été identifiés : logement, emploi, services de proximité et patrimoine.

En 2017, un atelier de développement d’un projet 100% communautaire sur le site de la Canada Malting a permis de cerner plus précisément la volonté citoyenne concernant la

Malting et de former le groupe “À nous la Malting”.

Axées sur les besoins et enjeux prioritaires du quartier, les grandes lignes du projet citoyen développées depuis 2017 sont les suivantes:

- des logements sociaux multiusages de qualité pour touTEs;
- un centre de services de proximité, incluant un café-coop, une pharmacie, un bureau de poste, un atelier de vélo communautaire;
- un complexe de production alimentaire à visée carboneutre (serres hydroponiques et aquaponiques);
- un CPE d’au moins 80 places;
- des espaces verts et aménagements publics garantissant l’accès au canal Lachine pour tou·te·s et des aires de jeux pour enfants et pour adolescent·e·s;
- des jardins collectifs avec potager;
- la conservation des silos et autres éléments patrimoniaux du bâtiment valorisée par un musée ouvrier et des activités culturelles;
- un centre de données permettant d’alimenter en chaleurs la serre et les différents espaces tout en générant du revenu;
- des espaces de location abordable à destination des résidentEs, entreprises et organismes subissant la hausse continue des loyers commerciaux.

Vous pourrez donc constater que ce projet et ses orientations correspondent aux engagements de la relance post-pandémie [tels que définis par la Ville \(p.7\)](#) :

- accélérer la transition écologique,
- renforcer la solidarité, l’équité et l’inclusion,
- amplifier la démocratie et la participation,
- stimuler l’innovation et la créativité.

Depuis 2020, la mobilisation citoyenne se poursuit de plus belle malgré la pandémie et de nombreuses actions continuent à voir le jour pour nourrir et appuyer ce projet social, plus que jamais d’actualité en contexte de crise et de relance post-pandémie.

Les citoyens et organismes de Saint-Henri ont une idée claire de ce qui est nécessaire et de ce qu'ils souhaitent pour leur quartier en général et pour la Malting en particulier. Nous vous demandons de tenir compte de cette volonté citoyenne dans le cadre du budget 2022 de la ville de Montréal.

Pour plus d'informations sur le projet vous pouvez consulter le plan d'affaires du collectif via son site web : anouslamalting.org

Pour toutes ces raisons, nous recommandons que le budget 2022 de la ville de Montréal:

- **reconnaisse que la reconversion 100 % communautaire du site de la Canada Malting est d'utilité publique et doit revenir de fait à la communauté et non au privé;**
- **reconnaisse qu'aux constats de la gentrification de l'ouest de Saint-Henri, de la crise du logement et de la raréfaction des terrains disponibles pour des projets inclusifs, notamment le besoin d'au moins 500 unités de logements sociaux dans ce secteur, la reconversion 100% communautaire du site de la Canada Malting représente la dernière alternative possible pour assurer l'accès au logement pour les résidentEs vivant à faible et modeste revenu;**
- **appuie le projet de développement 100 % communautaire du collectif « À nous la Malting » sur le site de la Canada Malting;**
- **augmente le budget consacré à la mise en réserve de terrains pour toute la ville de Montréal, sachant que [le budget annuel de 10 millions de dollars prévu pour les années 2020, 2021 et 2022 par la Ville](#) pour l'acquisition de terrains et de bâtiments est insuffisant pour répondre aux besoins présents de la population.**
- **entreprenne la mise en réserve du site de la Canada Malting afin que le collectif puisse entamer les démarches d'acquisition pour permettre le développement communautaire;**



- | | | | |
|--|---|--|---|
| 1 Volume de 100-125 logements | 6 Serre et hydroponie | 12 Salle communautaire, événementiel, formations, etc. | 18 Café coop avec terrasse extérieure |
| 2 Volume de 30-50 logements | 7 Aire publique de pique-niques et de détente riveraine | 13 Centre de données | 19 Atelier de vélo, location équipements sportifs |
| 3 Volume de 50-75 logements | 8 Jardins communautaires | 14 Pharmacie, bureau de poste | 20 Sâss de terracotta restaurés |
| 4 Cour intérieure semi-publique (aménagement évoquant l'ancienne configuration de la malterie) | 9 Cuisines collectives | 15 CPE | 21 Escalier(s) |
| 5 Espace public extérieur : plantation d'orge | 10 Belvédère | 16 Espaces administratifs | 22 Panneaux solaires |
| | 11 Musée vertical | 17 Espaces locatifs, bureaux, startups | 23 Ancien réservoir relocalisé (artefact) |

Aménagements et programme

